

22 mars 2011

Partenariat SYNCOM / PROTYS : un bilan très positif et une meilleure gestion des travaux dans les communes

En 2009, SYNCOM et PROTYS signaient un accord de partenariat pour améliorer l'information des communes sur les projets de travaux sur leur territoire et ainsi faciliter la gestion des chantiers. Ceci dans le but de :

- mieux prévenir les risques d'accidents et de dommages aux réseaux de transport ou de distribution consécutifs aux travaux réalisés à proximité ou sur ces ouvrages,
- renforcer la sécurité des intervenants, des tiers, des biens et de l'environnement lors de ces travaux,
- améliorer la coordination des travaux dans le but de réduire les gênes occasionnées pour les habitants au voisinage de ces mêmes travaux.

Aujourd'hui, après deux années, le bilan est très positif : les 80 communes adhérentes de SYNCOM ont désormais toutes accès aux informations relatives aux projets et travaux déclarés par les maîtres d'ouvrage et exécutants des travaux sur leur territoire, parmi lesquelles :

- Les coordonnées du Maître d'Ouvrage
- Les coordonnées de l'exécutant des travaux
- La localisation géographique des travaux
- Le type et la nature des travaux
- La période des travaux (dates début et fin prévues)

En facilitant le suivi des chantiers, PROTYS et SYNCOM contribuent ainsi au renforcement de la sécurité et à la réduction des endommagements des réseaux et des gênes occasionnées aux riverains. Ce partenariat offre une réelle valeur ajoutée au service d'aide à la coordination des chantiers proposé par SYNCOM à ses adhérents, en intégrant depuis 2010, les informations issues des déclarations de projets de travaux (DR et DICT) enregistrées dans PROTYS.

« Le partenariat entre SYNCOM et PROTYS, via la consultation en ligne des DR et DICT, nous permet de prendre connaissance des travaux prévus sur notre territoire et d'avoir une réelle visibilité sur l'ensemble des interventions menées sur la commune. » Hervé Dubourg, Ingénieur Voirie, Services Techniques de la ville de Levallois Perret.

A propos de SYNCOM

L'association SYNCOM, de type loi 1901, a été créée en 1993 par les syndicats intercommunaux d'Île-de-France : le Syndicat des Eaux d'Île-de-France, le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France, et le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication. Elle regroupe également ERDF, GrDF et VEOLIA Eau qui siègent à son conseil d'administration. SYNCOM propose aux communes de la proche banlieue de Paris, un service d'aide à la gestion des chantiers réalisés par les différents intervenants sur le territoire communal, en permettant une information en temps réel sur les chantiers réalisés, et un suivi plus facile des réfections de voirie. L'association regroupe à ce jour environ 80 communes, soit individuellement, soit à travers 4 communautés d'agglomérations (Grand Paris Seine Ouest, Plaine Commune, Val de Bièvre et Argenteuil-Bezons), représentant une population de 2.900.000 habitants. La présidence "tournante" entre les 3 syndicats, est depuis le 1er janvier 2008, assurée par Monsieur André Santini, ancien ministre et député-maire d'Issy-les-Moulineaux.

A propos de DECLARANET - PROTYS

DECLARANET-PROTYS, 20 personnes, 3,3 millions de chiffre d'affaires et 3,8 millions de DR/DICT traitées annuellement, est une entreprise citoyenne qui propose depuis 2008 grâce à sa plateforme www.protys.fr des services innovants de dématérialisation des procédures administratives et d'intermédiation entre les donneurs d'ordres, entreprises de travaux, collectivités locales et opérateurs de réseaux pour faciliter les déclarations de projets et améliorer la gestion de chantiers à proximité des réseaux.



Contacts presse :

Evelyn Leroux : 01 40 07 97 27 / evelyn.leroux@comfluence.fr
Bertrand Legret : 01 40 07 98 20 / bertrand.legret@comfluence.fr